



Rapport d'activité 2024 du Conseil de la vie sociale (CVS) de l'EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS (TORIGNY-LES-VILLES)

LA CLAIRIERE DES BERNARDINS
EHPAD
5 RUE DES BERNARDINS 50160 TORIGNY-LES-
VILLES
02.33.77.20.20
ehpadtorigni@gmail.com
accueil-mr-torigni@orange.fr (adresse contact
pour les familles des habitants)

Comme chaque année, le Conseil de la vie sociale (CVS) élabore un rapport d'activité, celui-ci est soumis à l'instance compétente de l'organisme gestionnaire de l'établissement pour présentation. Découvrez le rapport d'activité 2024.



1. LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) DE L'EHPAD LA CLAIRIERE DES BERNARDINS

■ ■ COMPOSITION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la vie sociale de l'EHPAD est composé de :

	Titulaires	Suppléants	Date élection/nomination
MEMBRES HABILITES A VOTER (AVIS ET PROPOSITIONS)			
2 représentants des résidents	M. GAILLARD Marius Président	M. RIVEY Jean, Vice-Président	20 novembre 2024 (élections CVS) 12 décembre 2024 (nomination président/vice- président)
2 représentants des familles de résidents	Mme EUDINE Jocelyne	Mme QUESNEL Monique	20 novembre 2024
1 représentant du personnel	Mme LEDOYER Anaïse, Titulaire	Mme CHAMPION Marie- Christine, Suppléante	8 décembre 2022 (élections professionnelles) 8 février 2023 (approbation membres en réunion CVS)
1 représentant de l'organisme gestionnaire	M. CHASLES Didier Titulaire	Mme LEREDDE Chantal Suppléante	3 septembre 2020 (nomination en séance du Conseil d'administration) 14 décembre 2021 (approbation membres CVS)
AUTRES MEMBRES			
Médecin coordonnateur	Dr Franck DUJARDIN		8 février 2023
Représentants des bénévoles	M. Jean BOUHAILLER, Président de l'association l'Armoire de Mamie		8 février 2023
Membres de l'équipe médico-soignante	Mme LE CALVEZ Véronique, Infirmière coordinatrice EHPAD Mme FOUCHARD Valérie, coordinatrice animation		Choix confirmé lors de la dernière mise à jour du règlement de fonctionnement, suite aux dernières

	Mme BERTRAND Charline, Infirmière coordinatrice SSIAD	élections CVS du 20 novembre 2024
PERSONNES AYANT QUALITE A ASSISTER AUX DEBATS		
Tous les résidents EHPAD, Accueil de jour et SSIAD ainsi que leurs familles sont conviés		Choix confirmé lors de la dernière mise à jour du règlement de fonctionnement, suite aux dernières élections CVS du 20 novembre 2024
Un représentant du Conseil Départemental	Madame Laisney Sandrine Responsable du pôle personne âgée OU son représentant	18 décembre 2024 (mail Conseil départemental)
Un représentant de l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation	Deborah CVETOJEVIC, ARS Normandie, Directrice de l'Autonomie OU son représentant	8 février 2023

NB : le tableau fait figurer pour les personnes élus, la date des dernières élections formelles en date, et pour les personnes nommées la date de leur première nomination. A noter que la composition est évoquée à chaque mise à jour du règlement de fonctionnement pour consultation des membres, et que celle-ci a été revalidée par les membres du CVS lors de la **séance du 12 décembre 2024**.

■ ■ ORGANISATION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la vie sociale de nom de l'établissement a élu en **2024** ses membres pour une durée de **3 ans**.

Les membres de ce Conseil de la vie sociale ont été élus selon la procédure en vigueur suivante :

- Choix de la date => 20 novembre 2024

Directrice/coordinatrice animation => choix d'une date la plus proche possible de celle retenue 3 ans plus tôt (21 novembre 2021), choix du mercredi car projet association des enfants du conseil municipal des jeunes de Torigny-les-Villes.

Date année lors du CVS du 23 février 2024

- Information CVS => réunions du 23 février 2024 et du 3 septembre 2024

- Appel à candidature

• *Collège habitants*

- Appel à candidature auprès des habitants → du 14/10 au 08/11

• *Collège familles*

- Appel à candidature par courrier : mi-septembre à mi-octobre (11/09 au 11/10) => courrier adressé au représentant légal ou le cas échéant référent administratif familial de chaque résident.

Il était précisé qu'un autre parent (fils/fille, époux/épouse, neveu/niece, petit-fils, petite-fille, etc.) pouvait s'il/elle le souhaitait.

La directrice arrête la liste des candidats en fin de semaine 41.

▶ **CANDIDATS COLLEGE REPRESENTANTS FAMILLES ELECTIONS 2024**

- ❖ Mme EUDINE Jocelyne, fille de M. DANJOU Joseph
- ❖ Mme QUESNEL Monique, fille de Mme LENOIR Janine
- ❖ Mme VERON Chantal, fille de Mme LARUE Fernande

▶ **COLLEGE REPRESENTANTS HABITANTS ELECTIONS 2024**

- ❖ M. GAILLARD Marius
- ❖ M. GAUCHER Raymond
- ❖ Mme LENOIR Janine
- ❖ M. RIVEY Jean

- Mode d'élection – représentants habitants et représentants familles

Mode de scrutin majoritaire plurinominal (plusieurs sièges pour chaque collège) à un tour à la majorité relative : les candidats ayant recueilli le plus de voix sont élus.

Elections représentants familles => chaque électeur pouvait entourer deux noms

Elections représentants habitants => deux candidats à choisir parmi les quatre candidats

Deux collèges concernés par le vote :

- Collège « habitants »
- Collèges « familles » Vote à bulletin secret :
- sur place le 20 novembre de 10h à 12h et de 14h à 17h - salle de messe au 1er étage
- Ou par correspondance

Envoi d'un courrier aux familles avant la fin de la semaine 42 pour annoncer les candidats et les modalités de vote, et fournir le matériel de vote par correspondance.

- Collège « professionnel »

Il a été proposé au CVS en amont de conserver pour ces élections le mode de désignation en vigueur pour les précédentes élections : désignation par le(s) syndicat(s) représentatif(s) en interne de deux professionnels volontaires, ces agents étant toujours motivés et intéressés pour siéger au sein de l'instance.

Cependant, pour la prochaine élection, le CVS sur proposition de la direction a accepté lors de la réunion du 12 décembre le principe de l'organisation d'un vote pour le collège « professionnel » parmi les agents qui se porteront candidats.

- Dépouillement et communication

Le dépouillement a été réalisé le 20 novembre à 17 heures, après fermeture du bureau de vote. Le dépouillement était libre d'accès pour le public.

Les résultats des votes ont été proclamés à l'issue du dépouillement suite à la signature du procès-verbal, affichés dans les locaux et communiqués le lendemain sur le site internet de l'établissement.

- Résultats des élections CVS du 20 novembre 2024

- ▶ COLLEGE REPRESENTANTS FAMILLES

Nombre de voix exprimées 72 – soit 36 bulletins

Bulletins blancs/nuls : 5

Participation : 44%

- ❖ **Mme EUDINE Jocelyne => 27 voix**
- ❖ **Mme QUESNEL Monique => 26 voix**
- ❖ Mme VERON Chantal => 19 voix

- ▶ COLLEGE REPRESENTANTS RESIDENTS

Nombre de voix exprimées : 27

Bulletins blancs/nuls : 2

Participation : 29%

- ❖ **M. GAILLARD Marius => 13 voix**
- ❖ **M. RIVEY Jean=> 12 voix (suite tirage au sort)**
- ❖ Mme LENOIR Janine=> 12 voix
- ❖ Mme GAUCHER Raymond => 12 voix

Article 4-1 du règlement intérieur du CVS : « *Les représentants des personnes accompagnées et les représentants des familles sont élus par vote à bulletin secret à la majorité des votants. Des suppléants sont élus dans les mêmes conditions. Sont élus le ou les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. **A égalité de voix, il est procédé par tirage au sort entre les intéressés.*** »

En 2024, le Conseil de la vie sociale de l'EHPAD s'est réuni :

- Dates des réunions tenues et membres présents à chaque réunion :
 - 23 février 2024
27 participants familles et habitants
5 membres Conseil administration/personnel/bénévoles
 - 2 juillet 2024
34 participants familles et habitants
8 membres Conseil administration/personnel/bénévoles
 - 3 septembre 2024
23 participants familles et habitants
9 membres Conseil administration/personnel/bénévoles
 - 12 décembre 2024
17 participants familles et habitants
8 membres Conseil administration/personnel/bénévoles
2 invitées : la directrice et l'animatrice de l'EHPAD de Marigny
- Au total : **4 réunions** se sont tenues en 2024 ;

- Taux de participation de chaque collègue (à chaque réunion) de 83.33%
Sur les 4 réunions de 2024, présence à chaque réunion d'au moins deux collègues sur trois
- Taux de participation des membres (sur l'année 2024) :
 - Pour les représentants des personnes accueillies : 75 % (*pour deux réunions, présence d'un membre élu, pour deux autres réunions présence des deux représentants*)
 - Pour les représentants des familles : 62.5%
 - Pour le représentant de l'organisme gestionnaire : 25 %
 - Pour le médecin coordonnateur : 0 %
 - Pour les représentants des professionnels : 62.5 %
 - Pour les représentants de l'équipe médico-soignante : 83.33 % (*sur les 4 réunions, toujours au moins deux agents présents sur 3*)
 - Pour les représentants des bénévoles : 100%
 - Pour les représentants de l'ARS et du Conseil départemental : 0%



Pour diffuser vos comptes rendus de réunion, nous utilisons :

*** Affichage des comptes rendus dans l'établissement**
*** Comptes rendus diffusés sur le site internet de l'EHPAD**

■ ■ THÉMATIQUES ABORDÉES EN RÉUNION

En 2024, le Conseil de la vie sociale de nom de l'établissement a traité les sujets suivants :

- résumé des principaux sujets discutés lors des réunions :
 - ❑ Projets institutionnels 2024 :
 - ❖ Mise en œuvre progressive des actions du projet d'établissement 2023-2027
 - ❖ Elections CVS (novembre)
 - ❖ Préparation évaluation HAS
 - ❑ Information sur mise à jour contrat de séjour et règlement de fonctionnement : dispositif « personne qualifiée » et actualisations diverses
 - ❑ Point sur les événements indésirables : traitement de l'information et actions correctives
 - ❑ Information sur contrôle sur pièces ARS
 - ❑ Information sur appel à projet Conférences des financeurs 2024 : projet Borne Mélo : validation du projet par le CVS
 - ❑ Avis du CVS sur le projet de réponse à l'appel à projet ARS Normandie « qualité de vie au travail »
 - ❑ Présentation des résultats d'une enquête de satisfaction – nouvelles entrées
 - ❑ A l'ordre du jour de 2 réunions (dont une fois en lien avec les axes du projet d'établissement) : Point projet architectural
 - ❑ A l'ordre du jour de 3 réunions => Point en rapport avec les élections CVS (préparation, résultats, validation du règlement intérieur modifié, choix président et vice-président...)
 - ❑ A l'ordre du jour de 3 réunions => Point sur les remarques habitants formulés dans les réunions pré-CVS
 - ❑ A chaque réunion => Point sur les projets animations/vie sociale
 - ❑ A chaque réunion => Questions diverses :
 - des sujets divers abordés par la direction (actualités, etc.)
 - des questions posées par les personnes présentes
 - relai des questions/suggestions issues de la « boîte à idées » habitants/familles/proches
 - relai de questions/remarques formulées auprès de la direction qui ne sont pas en rapport avec des situations individuelles et qui peuvent intéresser l'ensemble des habitants/familles
- sujets émanant des représentants :

Relai des questions/suggestions issues de la « boîte à idées » habitants/familles/proches par les représentants des familles :

- lors de la réunion de février 2024 : une famille demande s'il est possible d'installer un distributeur de boissons chaudes et froides.
- Lors de la réunion de février 2024 : (extrait compte-rendu) « Aux Jonquilles il y a un personnel pour 15 résidents le week-end, c'est trop peu. »

■ ■ PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

En 2024, le Conseil de la vie sociale de l'EHPAD a proposé les recommandations suivantes :

MEMBRES CVS

- liste des propositions faites :

DELIBERATION n°2024.01 CVS

OBJET : VALIDATION PROPOSITION REPONSE APPEL A PROJET ARS « QUALITE DE VIE AU TRAVAIL » 2024

- suivi des recommandations par la direction de l'établissement :

Statut : refusé – rejet du dossier par l'ARS

L'établissement a candidaté à l'appel à projets QVT 2024 de l'ARS Normandie. Après examen du dossier par la commission, celui-ci n'a pas été retenu. L'ARS a justifié sa décision par les points suivants :

« - Le critère de dématérialisation n'a pas été respecté.

- Des documents essentiels étaient manquants, notamment le plan d'actions QVT (remplacé par le plan qualité des risques) et le compte rendu du Conseil de la Vie Sociale (CVS).
- Enfin, la demande concernant les lits médicalisés n'a pas pu être prise en charge dans le cadre de cet appel à projets, ces équipements étant financés par les dotations de soins des établissements. »

La direction a contesté cette décision par mail du 16 décembre 2024, indiquant :

- que dès début juillet la direction avait attiré l'attention de l'ARS sur le fait qu'elle ne parvenait pas à compléter le dossier en ligne du fait d'un problème technique (échanges de mails et captures d'écran à l'appui). La direction avait eu l'accord (oral) de transmettre son dossier par mail faute de pouvoir le faire sur la plateforme.
- Le plan qualité inclut une section complète sur la qualité de vie au travail (QVT). La délibération du CVS attestant l'accord sur le projet a été transmise, le compte-rendu n'étant pas encore rédigé et signé par le président du CVS (la réunion ayant eu lieu le 04/07/2024 et le dossier devant être déposé rapidement – période de congés estivaux).
- Enfin, sur un plan comptable, que l'argument de pouvoir faire passer les factures des lots sur la dotation soin du budget d'exploitation était discutable : ce sont clairement des dépenses d'investissement

La direction n'a pas obtenu de réponse.

Le projet QVT sera retravaillé en 2025.

A noter que l'établissement a toutefois fait l'acquisition de deux nouveaux lits médicalisés. Les autres éléments n'ont pas été achetés à ce jour (mars 2025), à réévaluer pour achat en 2025 sur budget propre établissement.

PROPOSITIONS AUTRES PARTICIPANTS (HABITANTS, FAMILLES)

- liste des propositions faites :

1/ Lors de la réunion de septembre 2024 : (extrait compte-rendu) « *Serait-il possible d'avoir des bancs à l'extérieur.* » Pour le moment ce n'est pas envisagé, Mme COUEFFEUR priorise la recherche de financements (appel à projets, subventions) pour ré-aménager quelques espaces extérieurs peu accessibles – côté Aquarelle. A voir en 2025. »

2/ Extrait compte-rendu réunion décembre 2024 : « *Madame COUEFFEUR informe qu'elle a reçu un courrier d'une famille d'une habitante du secteur Aquarelle, se plaignant du manque de décorations dans les couloirs, décrits comme sombres et tristes* »

- suivi des recommandations par la direction de l'établissement :

1/ Statut : en cours – en attente informations sur l'avancée du financement du projet restructuration architectural qui permettra de programmer futures dépenses d'investissement.

A noter => projet de bancs pas réalisé mais premier trimestre 2025 : réaménagement d'une partie cour Aquarelle/SSIAD qui a permis de poser du goudron à la place des graviers, ce qui va faciliter la circulation. A voir articulation avec projet animation de quartier de l'équipe Aquarelle (premier semestre 2025).

2/ Statut : en cours

Cf compte-rendu réunion décembre 2024 : « *La directrice rappelle que malheureusement le budget investissement est très contraint, obligeant à faire des choix : ce n'est pas toujours facile, et la priorité va bien entendu aux investissements en lien avec la sécurité des habitants et du personnel, et la continuité de service pour le personnel. Il faut de plus en plus se tourner vers les demandes de subvention pour financer certains projets, ce fut notamment le choix cette année pour le service Aquarelle, le dépôt d'un dossier dans le cadre d'une subvention proposée par l'ARS en lien avec la transition énergétique a permis de faire financer de nouvelles fenêtres dans toutes les chambres et des volets pour une partie du bâtiment, permettant aux habitants une vraie plus-value en termes de confort. Coût total de 28539,66€, financement ARS à hauteur de 85%, le reste par l'établissement.*

Il n'y a hélas pas de budget animation à proprement dit, les dépenses pour les activités doivent être incluses dans les dépenses de fonctionnement quotidienne : là encore, il faut faire des choix dans un contexte financier contraint, mais favoriser des dépenses qui peuvent bénéficier au maximum de personne. Par exemple, la direction indique que l'établissement imprime les gazettes FAMILÉO pour les habitants mais que le coût de l'abonnement et l'impression est à la charge de l'établissement. Mme FOUCHARD ajoute qu'une réunion avec l'équipe Aquarelle sera programmée en janvier, pour que l'équipe fasse part de ses souhaits en matière de décoration et monte un projet. »

Etat des lieux mars 2025 : la réunion programmée fin janvier 2025 a dû être déprogrammée, la direction a vu avec la coordinatrice animation pour qu'un temps de réunion soit programmée avant la fin du mois de mars pour pouvoir faire un premier retour à la prochaine réunion CVS.



2. LA SOLLICITATION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

■ ■ PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET RÉGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le CVS de l'EHPAD a-t-il été sollicité pour :

- Avis sur la mise à jour ou révision du projet d'établissement, en particulier son volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance => OUI (en 2023) + information sur suivi en 2024
- Consultation lors de la révision du règlement de fonctionnement
- Autres sujets liés à l'organisation globale de l'établissement : Information sur l'avancement du projet architectural _____

■ ■ PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

Le CVS de l'EHPAD a-t-il été sollicité pour :

- Consultation sur les actions de prévention de la maltraitance
- Mise en place d'une politique de lutte contre la maltraitance
- Autres : _____

■ ■ RÉVISION DES TARIFS ET BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CVS de l'EHPAD a-t-il été sollicité pour :

- Consultation sur la révision des tarifs des prestations
- Information sur le budget prévisionnel de l'établissement
- Participation aux discussions sur la gestion des dépenses liées à la vie quotidienne des personnes accueillies
- Autres : _____

■ ■ QUALITÉ DES PRESTATIONS ET PRISE EN CHARGE DES RÉSIDENTS

Le CVS de l'EHPAD a-t-il été sollicité pour :

- Avis sur la qualité des soins médicaux et paramédicaux
 - Consultation sur la qualité de l'hébergement (locaux, entretien, etc.)
 - Amélioration des activités sociales et de loisirs proposés aux résidents
 - Consultation sur la restauration (menus, qualité des repas)
 - Autres : _____ Présentation des conclusions de l'ARS suite au contrôle sur pièces _____
- Présentation des résultats d'une enquête satisfaction – nouvelles entrées _____

Réunions pré-CVS incitent les habitants à s'exprimer sur ces sujets, boîte à idées, point systématique sur les animations, CVS ouvert à tous...

■ ■ ÉVÈNEMENT INDÉSIRABLES, RÉCLAMATIONS ET SIGNALEMENTS

- Le bilan des événements indésirables, signalements et réclamations, ainsi que les mesures correctives apportées ont été présentés au CVS et ont fait l'objet de discussion (Nombre, description de la nature des EI/EIG réclamations et signalements...) => Point sur les événements indésirables : traitement de l'information et actions correctives

Sujets votés par les membres du CVS : NEANT

Date de la dernière révision du règlement intérieur du CVS : 12 décembre 2024

Autres :



3. PROJETS ET PERSPECTIVES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

■ ■ PERSPECTIVES ET PRIORITÉS

Projets et perspectives pour la prochaine période :

- Demande agents représentant les professionnels : aimeraient s'investir davantage dans le CVS. Travail de réflexion à mener en 2025
- Impliquer le CVS dans la préparation des deux prochaines échéances institutionnelles (horizon 2026) : l'évaluation HAS et la labellisation Humanitude
- Evoquer davantage la méthodologie Humanitude lors des CVS
- Poursuivre efforts de traçabilité des sujets abordés en CVS et réflexion sur communication

Identification des priorités futures : A VOIR AVEC MEMBRES CVS NOUVELLEMENT ELUS

- ⇒ Les perspectives et priorités ont été présentées et validées par les membres du CVS lors de la réunion du 20 mars 2025



4. BILAN ET CONCLUSION

■ ■ SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES

Rappel des principales actions du CVS durant la période :

- Calendrier réglementaire nombre de réunions tenus => 4 réunions/an
- Avis sur appels à projet : un pour conférence des financeurs, un pour appel à projet Ars « qualité de vie au travail »
- Organisation élections

Évaluation de l'impact du CVS sur le fonctionnement de l'établissement :

■ ■ DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Problèmes organisationnels ou fonctionnels :

Pas de problème particulier de quorum, de plus les réunions sont ouvertes à tous donc nombreux participants. Difficile de trouver une date qui permet à tous les membres et invités d'être présents (ex : médecin coordonnateur présent seulement une journée, le mercredi). Depuis les élections de 2024, la directrice essaie un nouveau système pour la fixation des réunions pour s'assurer de la présence des représentants familles.

Éventuels obstacles à la participation active des membres :

Malgré travaux réalisés sur le système de sonorisation de la salle il y a quelques années (micro + sono), tous les habitants n'entendent pas les propos tenus en réunion.

Les habitants n'osent pas pour la plupart s'exprimer en public. C'est pour cette raison que les réunions pré-CVS sont organisées. Cependant, ce sont souvent les mêmes habitants qui s'expriment.

■ ■ AXES D'AMÉLIORATION

Recommandations pour améliorer le fonctionnement du CVS : cf priorités

- Demande agents représentants les professionnels : aimeraient s'investir davantage dans le CVS. Travail de réflexion à mener en 2025
- Impliquer le CVS dans la préparation des deux prochaines échéances institutionnelles (horizon 2026) : l'évaluation HAS et la labellisation Humanitude
- Evoquer davantage la méthodologie Humanitude lors des CVS
- Poursuivre efforts de traçabilité des sujets abordés en CVS et réflexion sur communication



5. SIGNATURES

Date et signature du Président du Conseil de la vie sociale de l'EHPAD La Clairière des Bernardins :

M. Marius GAILLARD

27 mars 2025

Date et signature du Directeur de l'établissement de l'EHPAD La Clairière des Bernardins :

Mme COUEFFEUR Lise

21 mars 2025

La Clairière des Bernardins
EHPAD
5, rue des Bernardins
50160 TORIGNY LES VILLES
T. 02 33 77 20 20 - Fax 02 33 77 20 21



ANNEXES

Possibilité d'intégrer en annexe les documents suivants :

- comptes-rendus de réunions ;
- documents ou rapports connexes (enquête de satisfaction, règlement intérieur du CVS, procès-verbaux des dernières élections du CVS, projet d'établissement, etc.) ;
- organigramme ;
- tout autre document pertinent.